



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

24 janvier 2018

### Projet de groupe scolaire Paul Langevin à AGEN

La presse a relaté la réunion du conseil municipal d'Agen, qui s'est tenue le lundi 22 janvier 2018, au sein de l'école Paul Langevin et qui a pris la décision de maintenir le projet de création de la nouvelle école Paul Langevin, en zone inondable, sur le site du Parc Mathieu.

Tout en rappelant son soutien au projet de reconstruction de l'école Paul Langevin, le préfet souhaite apporter des précisions sur ce dossier.

Depuis 2014, les représentants de l'Etat ont attiré l'attention du maire d'Agen sur l'inconstructibilité du Parc Mathieu, en raison du risque d'inondation. Les bassins aménagés à Bajamont et Monbalen, suite à la crue de la Masse de 1993, diminuent l'inondabilité du quartier Montanou, mais le parc Mathieu demeure inondable et garde une fonction de zone d'expansion de crue. Au regard de la politique nationale de prévention des risques naturels, le parc Mathieu est donc inconstructible et le préfet n'a pas de pouvoir de dérogation. Ce caractère inconstructible du parc Mathieu a été confirmé par les décisions du Tribunal Administratif de Bordeaux du 26 septembre 2017 et de la cour Administrative d'Appel de Bordeaux du 27 novembre 2017.

Bien que la recherche des terrains propices à la construction de la future école relève des prérogatives de la commune d'Agen, des sites identifiés par les services de l'État, à proximité des lieux de vie des élèves et de leurs familles, apparaissent adaptés et ont été présentés au maire. Les services de l'État demeurent à sa disposition afin de concevoir un bon projet pour la future l'école tout en garantissant son accès par les enfants, en toute sécurité.

#### CONTACTS PRESSE

SERVICE INTERMINISTÉRIEL DE LA COMMUNICATION – 05.53.77.61.92/60.44  
pref-communication@lot-et-garonne.gouv.fr – [www.lot-et-garonne.gouv.fr](http://www.lot-et-garonne.gouv.fr)

Rejoignez-nous sur Twitter : [@Prefet47](https://twitter.com/Prefet47)